



AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE, TRANSFORMEZ VOTRE OBLIGATION EN UNE SOURCE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET DE SOLIDARITÉ !

Reconnue d'utilité publique, l'association **AUXILIA, une nouvelle chance** contribue fortement à l'insertion sociale et professionnelle de personnes vulnérables ou isolées :

- formations pré-qualifiantes et qualifiantes destinées aux personnes reconnues "travailleur handicapé"
- enseignement à distance au profit de personnes détenues.

EN 2020, PRÈS DE 2000 APPRENANTS ET STAGIAIRES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS PAR L'ASSOCIATION.

Le versement de la Taxe d'Apprentissage nous a permis d'investir dans :

- Des équipements et du matériel pédagogique pour la formation de nos apprenants,
- De nouveaux contenus pédagogiques pour les apprenants en difficulté avec l'écriture et la lecture,
- La création de modules numériques et d'un parcours de formation en ligne pour accompagner les apprenants dans les démarches du quotidien et l'accès aux droits (santé, budget, vie pratique, recherche d'emploi) :

<https://eformation.asso-auxilia.fr>



Avant j'avais du mal à écrire un message ou un petit mot. Mais maintenant ça va malgré les petites fautes d'orthographe et de conjugaison.

Mohammed

Chaque lettre reçue ou envoyée constitue une « bulle d'oxygène » dans mon quotidien de détenue.

Béatrice

Je tiens à remercier toute l'équipe d'Auxilia, à l'écoute des personnes derrière ces hauts murs de solitude et d'incertitude.

Sébastien

Après quatre ans de soutien d'Auxilia, je suis heureux d'avoir décroché un diplôme, c'est la première pierre posée dans les fondations d'une reconstruction personnelle.

Jonathan

Quand j'ai commencé les cours avec Auxilia, je ne comprenais rien. Aujourd'hui j'ai préparé un BAC STMG.

Victor

**LES NOMBREUX MESSAGES
QUE NOUS RECEVONS
DE LA PART DE NOS APPRENANTS,
SONT LES MEILLEURS TÉMOINS DE
L'UTILITÉ DE NOTRE ACTION !**



CONTACT

01.80.42.02.77

taxe-apprentissage@asso-auxilia.fr

WWW.ASSO-AUXILIA.FR

ADRESSE

7 rue des haras
92000 NANTERRE

COMMENT VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

EN 2021 ?

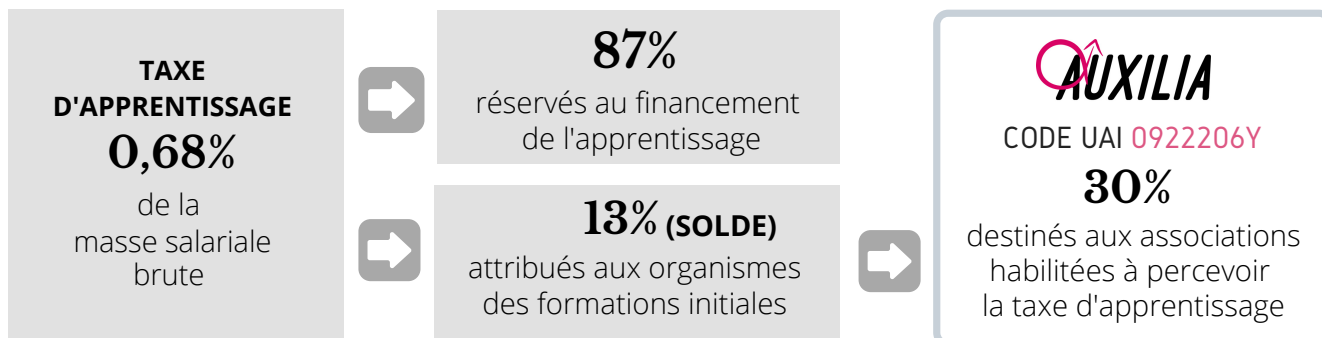
MODALITÉS

La taxe d'apprentissage 2021 s'élève à 0,68% de votre masse salariale 2020.

En 2021, les démarches ont évolué

Dès maintenant et jusqu'au 31 mai 2021, reversez 30% du solde de taxe d'apprentissage à

Elle se divise en deux parties :



EN 2021, VOUS AFFECTEZ DIRECTEMENT VOTRE SOLDE À AUXILIA SANS PASSER PAR UN INTERMÉDIAIRE.

BORDEREAU À NOUS RETOURNER

VOTRE ENTREPRISE

Indiquez les coordonnées complètes

SIRET	<input type="text"/>
Contact	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>
Raison sociale	<input type="text"/>
Adresse du siège	<input type="text"/>
Code postal - Ville	<input type="text"/>

VOTRE VERSEMENT

Taxe d'apprentissage (0,68% de la masse salariale 2020)	<input type="text"/>	€
SOLDE (13% de la taxe d'apprentissage)	<input type="text"/>	€
Montant versé à Auxilia (30% du SOLDE)	<input type="text"/>	€

MODE DE PAIEMENT

À

Le

Cachet et signature obligatoires

- Chèque à libeller à l'ordre de AUXILIA EAD
- Virement au Crédit Coopératif
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0131 5433 705
BIC : CCOPFRPPXXX

Dans le libellé de virement, n'oubliez pas de mentionner "Taxe d'apprentissage SOLDE 2021"

CONTACT 01.80.42.02.77 taxe-apprentissage@asso-auxilia.fr